

DROIT, ECONOMIE, GESTION

DIPLOME UNIVERSITAIRE ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR (D2E)



Composante IT2S -Institut des Transversalités, des Sports et de la Santé Langue(s) d'enseignement Français

Présentation

Le Diplôme Etablissement Etudiant-Entrepreneur (D2E) s'adresse en priorité aux étudiants de -28 ans ayant obtenu le Statut National Etudiant-Entrepreneur auprès du comité d'engagement du Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) Lille Nord de France.

Il s'adresse aussi à des jeunes diplômés ayant obtenu le statut étudiant entrepreneur et s'inscrivant dans ce contexte au D2E.

La création de ce D2E s'inscrit dans le cadre national du Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) de la circulaire de Madame la Ministre du 21 mai 2014 sur le Statut Etudiant-Entrepreneur et la charte nationale du Diplôme Etudiant-Entrepreneur.

L'objectif du D2E est de fournir un cadre administratif et un contenu pédagogique pour accompagner l'étudiant-entrepreneur.

Le D2E et le Statut National Etudiant-Entrepreneur apportent :

- un statut et une couverture sociale à l'étudiant ou au jeune diplômé entrepreneur,
- la possibilité s'il est en formation de substituer son projet au stage normalement prévu,
- la possibilité de transformer l'acquisition du D2E en ECTS dans le diplôme national où est inscrit l'étudiant (notamment

validation du stage et autres UE sous réserve de validation par l'établissement),

- un droit de césure dans la formation du diplôme national où est inscrit l'étudiant.
- un double accompagnement : personnel des établissements et professionnel,
- l'accès à des modules de formation proposés « sur mesure
- » en fonction de la nature du projet et de la formation de l'étudiant (modules mis en place par le PEPITE ou par les établissements dans le cadre L, M, D). Il propose des enseignements à la carte en fonction des préconisations des tuteurs après entretien avec le candidat et examen de son projet et de son parcours,
- l'accès aux ressources documentaires et outils mis à disposition par le PEPITE et les établissements,
- l'accès au réseau des partenaires régionaux de l'accompagnement et du financement de la création / reprise d'entreprise,
- le travail en ateliers thématiques permettant les échanges avec les autres étudiants entrepreneurs et le travail collaboratif.

Objectifs

Le dispositif du D2E est orienté autour de l'accompagnement individualisé de l'étudiant par un enseignant et un professionnel dans le cadre de la consolidation de son projet entrepreneurial. Cette année est consacrée à



acquérir ou approfondir des connaissances, de l'expérience professionnelle et/ou personnelle et à construire et consolider le projet entrepreneurial pour passer à l'acte. En fonction de son profil, de son projet et de ses compétences, il lui sera proposé de suivre des modules de formation en entrepreneuriat et innovation accessibles au sein des établissements du PEPITE.

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées par le D2E sont les suivantes :

Compétences transversales attendues :

- Développement de l'esprit d'initiative : être capable de trouver les informations et les personnes ressources, se constituer un réseau.
- Leadership: savoir convaincre / savoir mobiliser et conduire des équipes ou des partenaires.
- Favoriser la persévérance.
- Confrontation à la réalité : source de problèmes/contraintes et de solutions/ressources.
- L'ouverture, le rêve, la curiosité et la recherche du possible.
- Savoir concevoir et mettre en oeuvre un projet de création/ reprise.
- Faire valider ses idées et ses projets auprès des personnesressources.
- Etre ouvert à la critique.
- Réagir de manière appropriée face à une situation imprévue.
- Prospecter de nouvelles opportunités.
- Exercer sa créativité.
- Avoir de la confiance en soi.
- Vulgariser l'information pour les interlocuteurs.
- Pouvoir s'adapter au travail en équipe.
- Capacité de projection, de transposition et d'adaptation professionnelles en découvrant le monde professionnel.

Compétences de gestion attendues :

- Susciter des idées et s'ouvrir au processus d'innovation : créativité.
- Structurer et évaluer le projet.
- Analyser le marché, définir une stratégie et des moyens en intégrant le contexte sociétal et environnemental.

- Construire un modèle d'affaires intégrant une approche financière dans le temps.
- Connaître les aspects juridiques liés au projet (propriété intellectuelle, droit des affaires, droit du travail, droit des sociétés...).
- Acquérir des connaissances en management et leadership.

Admission

Conditions d'admission

L'obtention du Statut National d'Etudiant-Entrepreneur permet l'inscription au D2E. Le niveau minimum requis est le baccalauréat ou diplôme équivalent.

Public concerné : étudiants en cours de formation ou jeunes diplômés, moins de 28 ans ayant un projet entrepreneurial de création/reprise d'entreprise.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur : 🗹 https://www.pepite-france.fr/accompagnement-surmesure-pepite-france/

Sont dispensés du D2E les étudiants inscrits dans un parcours « entrepreneuriat » au sein de leur établissement.

Modalités d'inscription

L'inscription en D2E est subordonnée à l'obtention du Statut National d'Etudiant-Entrepreneur accordé par le comité d'engagement du PEPITE Lille Nord de France. L'attribution du statut Etudiant-Entrepreneur repose sur la qualité et la faisabilité du projet.

Public cible

Le Diplôme Etablissement Etudiant-Entrepreneur (D2E) s'adresse en priorité aux étudiants de -28 ans ayant obtenu le Statut National Etudiant-Entrepreneur auprès du comité d'engagement du Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) Lille Nord de France.



Il s'adresse aussi à des jeunes diplômés ayant obtenu le statut étudiant entrepreneur et s'inscrivant dans ce contexte au D2E.

Droits de scolarité

- Candidat de moins de 28 ans non-inscrits dans l'enseignement supérieur = 500,00 €
- Candidat de plus de 28 ans non-inscrits dans l'enseignement supérieur = 500,00 \in

Pour les candidats en formation continue, le tarif est à établir par le service formation continue de l'établissement.

- Étudiant inscrit dans un établissement de la ComUE = 287,00 €

(500,00 € - 213,00 € pour la couverture sociale)

- Étudiant inscrit dans un établissement hors ComUE : 287,00 €

(500,00 € - 213,00 € pour la couverture sociale)

Étudiant boursier inscrit dans l'enseignement supérieur :
287,00 €

(500,00 € - 213,00 € pour la couverture sociale)

Infos pratiques

Lieu(x)

CAMPUS MONT HOUY - VALENCIENNES



Programme

Organisation

Le D2E est composé de trois UE :

- La première « UE1 : Élaboration du projet » est évaluée par une note de contrôle continu sur l'engagement de l'étudiant dans son projet tout au long de l'année. Cette évaluation est faite par les deux tuteurs.
- La seconde « UE 2 : formation sur l'entrepreneuriat » concerne les formations thématiques et fonctionnelles liées à l'entrepreneuriat. L'étudiant devra suivre un parcours de formation en adéquation avec son projet de création/reprise d'activité pour acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de son projet. Il sera évalué sur le parcours choisi.
- La troisième « UE 3 : rapport et soutenance » est évaluée par un jury composé d'au moins trois personnes (les tuteurs + une personne externe au projet). L'évaluation de l'UE peut être réalisée avec des enseignants de la formation d'origine de l'étudiant. La note finale peut se substituer à la note de stage et/ou à d'autres UE de la maquette pédagogique de formation dans laquelle l'étudiant est inscrit.

Le suivi de l'étudiant se fera par deux tuteurs : un enseignant et un professionnel.

Dans les deux premiers mois, les tuteurs et l'étudiant signent un accord sur le déroulement du suivi de projet. Un bilan du parcours de formation est réalisé pour définir les modules de formation nécessaires à l'étudiant entrepreneur;

En fin de parcours l'étudiant remet un rapport et présente son projet entrepreneurial en soutenance. L'évaluation de l'UE peut être réalisée avec des enseignants de la formation d'origine de l'étudiant. La note finale peut se substituer à la note de stage et/ou à d'autres UE de la maquette pédagogique de formation dans laquelle l'étudiant est inscrit;

